

THAL-Infos

N°31
N°31
décembre 2011
décembre 2011



Téléphone : 03 88 91 20 87
Fax : 03 88 91 20 87
@ mairie.thal.marmoutier@wanadoo.fr

Sommaire :

Le mot du Maire	p. 3
Les travaux de vos élus :	
- les délibérations	p. 4
- stationner à Thal	p. 6
- réfection du Rebrain	p. 7
- les nouvelles poubelles arrivent	p. 8
- le Home St Joseph et la Gungelstub	p.10
Les échos de la vie municipale :	
- inauguration du mille-club	p.12
- brocante et 14 juillet	p.14
- cours de cuisine	p.15
- le 11/11/2011 & élection au PS	p.16
- cochonnailles	p.17
- le fleurissement	p.18
- ASC Brotsch	p.19
- le badminton à Thal	p.20
- sortie arboriculteurs	p.21
- le gui ...et les vergers	p.22
- ballade automnale	p.24
- les Sapeurs Pompiers	p.25
- don du sang	p.26
- à la bibliothèque	p.27
Les nouvelles de nos écoles :	
- quoi d'neuf au SIVU	p.28
- le mot des maternelles	p.29
- nouvelles du CP	p.30
Etat Civil :	
- nos joies et nos peines	p.31
- nos grands anniversaires	p.32
Infos pratiques et diverses :	
- infos en vrac	p.34
- salle Jeanne d'Arc	p.36
- calendrier des manifestations	p.37
- nos artisans et entreprises	p.38
- numéros utiles	p.39

Publication

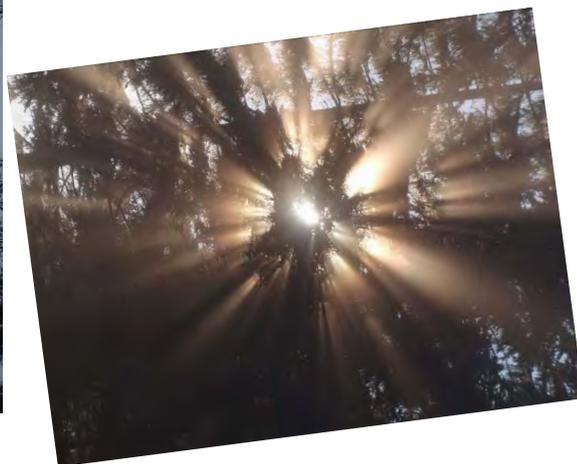
Dépôt légal
décembre 2011

Directeur de publication
Le Maire de Thal-Marmoutier

La rédaction remercie toutes les
personnes qui ont contribué à la
réalisation de ce bulletin
communal pour :

la rédaction d'articles,
les photos...

Malgré le soin apporté à l'élaboration de ce THAL-Infos
des erreurs peuvent s'y être glissées et nous vous prions de
nous en excuser par avance.





Le mot du Maire

Chers Thaloises et Thalois,



Crise, dette, déficit, surendettement font partie du vocabulaire quotidien. Le pire est-il encore à venir ? Ce qui est certain, c'est que nos modes de vie, qui sont bâtis sur un

système production/ consommation, sont bien ancrés et force est de reconnaître que nous avons du mal à nous en défaire et changer de comportement. Et si d'aventure nous prenions de bonnes résolutions, nos boîtes aux lettres, la sonnerie de téléphone aux heures de repas, la télévision, nous rappellent que nous sommes consommateurs. Mais le jour où vous décidez de procéder à un achat nécessaire, le vendeur est incapable de vous renseigner, ou alors il aura ordre de vous vendre tel produit, parce que c'est celui-ci qui grève le stock.

Oui chers concitoyennes et concitoyens, c'est ainsi que fonctionne notre société de consommation : créer le besoin, consommer à tout prix, même l'inutile, s'endetter. Et puis arrive l'heure des choix parce que le portefeuille ne suit plus, parce que le chômage s'invite et c'est le retour de bâtons. Réduire le train de vie, changer nos comportements, réduire la taille des poubelles, le nombre de sorties, consommer mieux, tous ces gestes nous amèneront à devenir plus éco responsable. Il reste à souhaiter que les circuits de distribution et de production emboîteront le pas.

Ce deuxième semestre a vu la fin des travaux de rénovation du Mille-Club. Ce nouvel outil permet une offre d'animation plus variée et, nous l'espérons, profitera pleinement aux habitants de la commune.

La vieille forge est également en phase d'achèvement, nous envisageons d'installer à l'étage un lieu de mémoire du village et nous faisons appel à toutes les personnes qui disposeraient de photos de nos rues, de manifestations ou des objets pouvant

alimenter ces lieux. Merci de les déposer en mairie.

Comme vous avez pu le constater, la réfection de la chaussée entre la sortie St Gall et l'entrée de Reinhardsmunster a été réalisée. Il est à noter l'excellent travail fourni par l'entreprise retenue.

Depuis début octobre, les premiers jeudis du mois, les cours de cuisine dispensés par le Chef du Staeffele, Michel Jaeckel, connaissent un vif succès. Ouverts prioritairement aux habitants de la commune, cette activité fait le plein avec une liste d'attente qui s'allonge.

2012 devrait voir l'aménagement de la voirie et réseaux secs des Chalets du Géroldseck, à condition que la commune de Reinhardsmunster engage également les travaux. Nous ne désespérons pas d'offrir, dans un avenir proche, le branchement internet par fibre optique. La réglementation semble évoluer et s'assouplir. Encore un peu de patience.

Enfin, dans un souci d'économie, mais aussi dans une démarche éco responsable, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé de couper l'éclairage public de minuit à cinq heures du matin à partir du 15 janvier. La commune voisine Haegen le fait, pourquoi pas nous !

Pour terminer, je vous encourage à regarder l'avenir de manière positive, Noël, fête familiale par excellence, ramènera sûrement un peu de chaleur et de convivialité, convivialité que je vous propose de partager en vous invitant avec l'ensemble de l'équipe municipale, à la cérémonie des vœux du maire, qui se déroulera le dimanche 8 janvier à 16h00 à la salle Jeanne d'Arc.

Jean-Claude. DISTEL



Les travaux de vos élus

Le Conseil Municipal se réunit en principe tous les premiers lundis du mois à 20 H à la mairie de THAL. Les réunions sont publiques.

Principales décisions du Conseil Municipal du 1^{er} juillet au 05 décembre 2011

Adhésion au GIPH (groupement pour l'insertion des personnes physiques handicapées)

Reconduite de l'opération « sauvegarde et relance de l'arboriculture familiale » pour 2011 : subvention de 10 € par arbre haute tige pour au maximum 3 arbres



Permissionnaires de la chasse de M. Binz : agrément de MM. Filipe NUNES et Sébastien THIEBAUT

Commission consultative communale de location de la chasse : désignation de 2 membres au sein du conseil municipal : MM. Rémy LEHMANN et Vincent MORGENTHALER

Sécurité routière : réfection des marquages au sol et réflexion sur diverses solutions pour améliorer la sécurité

PLU (plan local d'urbanisme) : débat obligatoire autour du PADD (projet d'aménagement et de développement durable) et de ses objectifs :

Objectif n°1 : préserver la diversité et la richesse des milieux et des paysages naturels

Objectif n°2 : recréer une centralité

Objectif n°3 : privilégier une évolution démographique réaliste tenant compte du potentiel de densification

Objectif n°4 : encourager la mise en œuvre d'un urbanisme durable respectueux du paysage urbain

Objectif n°5 : un niveau d'équipements à préserver et à compléter

Acquisition de 2 brasseurs d'air pour la Salle Jeanne d'Arc auprès de l'entreprise Ziegelmeyer pour un montant de 4.341,48 €TTC.

Acquisition d'une cuve GNR et d'une station de transfert pour le stockage du carburant des tracteurs communaux pour un montant de 1.212,24 €TTC.

Réalisation des travaux de sécurisation, modernisation et élargissement de la voie communale reliant St Gall à Reinhardsmunster par l'entreprise RAUSCHER pour un montant de 56.870,70 €TTC

Périscolaire : Fixation du tarif de facturation des frais de nettoyage du local du périscolaire et des locaux communaux mis à disposition à 18 €/l'heure.

Schéma départemental de coopération intercommunale dans le Bas-Rhin : fusion des syndicats de cours d'eau : avis favorable

Extension du périmètre de la Communauté de Communes de la Région de Saverne : intégration de la commune de Kleingoeft : avis favorable

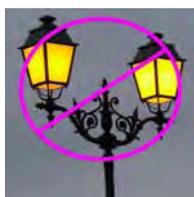
Modification de la durée hebdomadaire de service d'un poste d'adjoint technique 2^e classe : passage de 25/35^e à 29/35^e

Personnel communal : institution de l'IHTS (indemnité horaire pour travaux supplémentaires) pour une catégorie d'agents communaux

Institution de la Taxe d'Aménagement (remplace la Taxe Locale d'Equipe-ment) : fixation du taux à 3% pour une durée de 3 ans

Approbation du contrat de développement et d'aménagement du territoire de la Région de Saverne pour la période 2011-2016 : ce contrat est un acte fédérateur qui a vocation à regrouper en un document unique l'ensemble des aides financières et des prestations d'assistance et d'ingénierie qu'apporte le Conseil Général notamment aux communes. A ce titre, des opérations portées par la commune sont inscrites dans ce contrat.

Attribution d'une aide financière de 25 € dans le cadre d'un voyage scolaire à un enfant fréquentant le collège de Marmoutier



Eclairage public : à compter du 15 janvier 2012, les lampadaires seront éteints entre minuit et cinq heures du matin.

Contrat d'assurance des risques statutaires : la commune adhère au contrat groupe d'assurance statutaire 2012-2015 auprès de l'assureur AXA.

Travaux forestiers :

approbation du programme pour 2012
approbation de l'assiette 2013



Fixation des tarifs applicables pour les prestations effectuées par la commune :

Travaux de déneigement : Gravillons : 25,50 €TTC la tonne ; sel : 105 €TTC la tonne
Mise à disposition : chasse-neige avec conducteur : 53,50 €TTC l'heure

Coût des travaux d'entretien effectués, à titre exceptionnel par la commune :

Travaux avec petit outillage : 38,50 €/l'heure
Travaux avec tracteur et outils attelés : 53,50 €/l'heure

Facturation des frais au SIVU HAEGOTHAL :

Frais de main d'œuvre pour les travaux d'entretien : 18 €/l'heure
Mise à disposition du bureau de secrétariat : 172 €forfait annuel
Taux de refacturation des différents frais : 25 %



Mise à disposition de Mlle Valérie SOUDIER, au profit de la Communauté de Communes de la Région de Saverne, à raison de 4 heures hebdomadaires, pour une durée de 3 ans, pour le nettoyage du local du périscolaire

PLU : M. Thibaud DE BONN du Bureau d'étude TOPOS a présenté l'état d'avancement du projet du PLU et a répondu aux questions posées. Voici les suites à donner :

Réunion avec les Personnes Publiques Associées...**REUNION PUBLIQUE** ...Arrêt du PLU....Enquête publique...Approbation du PLU.



Collecte des ordures ménagères :
En raison du lundi 26 décembre, jour férié, la collecte aura lieu le samedi 24 décembre le matin.
Sortir la poubelle la veille au soir.

Stationner à Thal ???



Dans THAL infos 30, nous avons fait appel à votre civisme pour réduire la vitesse aux entrées de notre village. Le diagnostic effectué, grâce au radar de la COM COM de Saverne, ayant en effet été alarmant.

Dans ce Thal-Infos, nous abordons un problème tout aussi récurrent : **le stationnement**. A nouveau, nous faisons appel au civisme et à la bonne volonté de chaque citoyen.

Il faut se rendre à l'évidence : dans notre commune nous ne disposons, à ce jour, d'aucune réserve foncière qui permettrait la création de places de parking.

Alors comment remédier à cette problématique ? A quel niveau chacun d'entre nous pourrait-il agir pour améliorer la situation actuelle ?

Voici quelques pistes à explorer :

1. Et si tout simplement nous laissons un peu plus souvent notre voiture au garage ? Un déplacement à pied est source de bien-être et fortement conseillé pour rester en bonne santé. Il est évident que les distances entre le centre du village et ses extrémités n'incitent pas forcément à adopter ce mode de déplacement. Mais pourquoi pas essayer ?
2. Le vélo : beaucoup plus rapide, pas de problème pour la descente, par contre le retour est bien moins agréable ; mais si on se dit un peu sportif...mettons nous en selle. En tout cas, aucun problème de stationnement à l'arrivée !



3. Pour ceux qui ne peuvent se passer de la voiture, un nouveau panneau placé à l'entrée de l'espace salle Jeanne d'Arc, devrait permettre une meilleure cohabitation entre les écoliers et les voitures.

4. Et les trottoirs ??? Leur fonction première, ce qui a été à l'origine de leur création, était de sécuriser les déplacements des piétons, des poussettes...Aujourd'hui, le constat est cruel : ils servent très souvent de parking, ne permettent plus la libre circulation du piéton et les voitures en stationnement entravent le passage de la poussette qui est obligée de descendre du trottoir, de contourner l'automobile et d'affronter le trafic routier...Alors, si vraiment je n'ai pas le choix, je prends le risque de me garer à cheval sur ce trottoir, je crée ainsi une chicane qui ralentira le trafic et permettra encore le passage du piéton...et de la poussette.



5. L'engorgement rue Ballerich au moment des entrées et sorties de classes : un marquage le long de l'un des trottoirs se doit d'être respecté à tout prix, afin de permettre la manœuvre des autobus. A ce jour, nous disposons encore d'un service de ramassage scolaire performant et gratuit (deux bus circulent)...pour combien de temps encore ???...Alors, parents d'élèves, ne vous en privez pas...et évitez de ramener individuellement vos enfants devant la porte de l'école.

6. De nombreux articles du Code de la Route interdisent d'office le stationnement sans qu'il y ait présence de panneaux...et toutes ces infractions sont verbalisables...

Pour conclure, et afin d'améliorer la situation actuelle qui ne peut perdurer, un effort de chacun est attendu. Ou bien faudra-t-il recourir à un aménagement routier par la mise en place de mobilier urbain ? Ceci ne sera possible qu'en engageant des frais conséquents.



Travaux de voirie



Dans son programme de travaux 2011, l'équipe municipale avait inscrit la réfection de la voirie au lieu-dit Rebrain (sortie St Gall vers Reinhardsmunster). Les eaux de ruissellement, le salage en hiver avaient fortement détérioré la chaussée et il devenait urgent, pour des raisons de sécurité, de refaire le revêtement. Huit entreprises ont été consultées. La Commune avait demandé l'assistance technique de la DDT (Direction Départementale du Territoire). Suite aux visites de chantier, sur les sept offres présentées, une offre a retenu notre attention, d'abord par le prix proposé, mais aussi par la technique employée.

En effet, cette technique consistait à passer un broyeur sur une profondeur de 35cm, de mélanger le broyat avec du ciment et de l'eau et d'étaler ce mélange sur la largeur retenue. Environ sept jours ont été nécessaires pour le séchage (temps de prise du béton), d'où la route barrée pendant 8 jours. Puis une couche d'enrobé a été posée par-dessus et une stabilisation des bas côtés mise en oeuvre.

Cette technique a permis de ramener l'évaluation initiale de 85 000 € à 55 000 €



Les poubelles nouvelles arrivent !



C'est inévitable, tout acte de consommation engendre des déchets.

En 2010, un habitant de la Région de Saverne a produit **255 kg d'ordures ménagères résiduelles**, 78 kg issus de la collecte sélective (papier, verre, bouteilles et flacons plastiques), et 239 kg de déchets collectés dans les déchèteries mobiles et fixes.

Ainsi, **chaque personne a produit 571 kg de déchets en une année**, soit l'équivalent de la masse d'une 2CV par personne ! Pour réduire nos déchets, il faut réaliser des **gestes simples et quotidiens** qui nécessitent de changer nos comportements.

Le tri est certes une étape importante car il permet de recycler, mais il faut dorénavant franchir une nouvelle étape : **la réduction de la quantité** des déchets produits et de leur nocivité. **Etre éco-responsable** en matière de prévention des déchets doit être l'ambition de chacun.

Le SMICTOM s'est lancé depuis 2010 dans un programme local de prévention des déchets (PLP) qui vise à aider les collectivités et les citoyens à valoriser le plus possible ce que l'on dépose habituellement dans le bac à ordures ménagères : développement du **compostage** individuel ou collectif, réduction des journaux publicitaires grâce au **STOP-PUB**, engagement des citoyens à réduire leurs déchets par **l'éco-consommation**.

Redevance incitative : c'est parti !

La distribution des **nouvelles poubelles oranges** bat son plein et chacun a reçu une poubelle grise à couvercle orange. Elle peut dès maintenant être utilisée et le jour de collecte hebdomadaire (lundi) reste le même jusque fin mars 2012. **En avril le ramassage se fera les JEUDIS (au lieu du lundi)**, la poubelle devra être sortie la veille au soir.



Vous avez également reçu un autocollant jaune à coller sur votre ancienne poubelle, qui servira pour les **déchets recyclables** : papiers, cartons, briques alimentaires, tous flacons et bouteilles en plastique, emballages métalliques (barquettes, canettes, bouteilles de sirop, boîtes de conserve...). Ces poubelles seront collectées une fois **le VENDREDI toutes les deux semaines**, la poubelle devra être sortie la veille au soir.

Démarrage : janvier 2012 – **1^{er} ramassage le vendredi 20 janvier**, la poubelle devra être sortie la veille au soir. **Fréquence** : Semaines impaires (semaines n°3, n°5, n°7, etc...)



Attention : les bouteilles, les bocaux en verre doivent être apportés comme avant dans les conteneurs de tri.

Une période de test de janvier à juin 2012 :

Le premier semestre 2012 permettra à chacun de prendre de nouvelles habitudes en douceur, puisque la facturation actuelle sera reconduite sur cette période : 52€ de part fixe et 19,50€ de part variable par personne vivant au foyer pour le ramassage des déchets recyclables. Mais à partir du 1^{er} janvier, le nombre de fois où vous présentez votre poubelle à la collecte sera comptabilisé, pour établir une facture « fictive » qui vous indiquera quel aurait été le montant de votre redevance avec le nouveau système de facturation. A partir du 1^{er} juillet 2012, la redevance incitative entrera en vigueur.

Les gestes à adopter pour réduire ses déchets :

Composter ses déchets organiques, trier et rapporter en déchèterie les déchets dangereux ou encombrants, permet déjà de réduire considérablement ses ordures ménagères résiduelles. Pour aller plus loin

Achetons et consommons mieux

- achetons en fonction de notre consommation et de nos besoins
- évitons les produits sur emballés, les produits à usage unique
- privilégions les produits de qualité, durables
- économisons énergies et ressources de la planète : eau, électricité...

Utilisons et réutilisons mieux

- réparons ce qui peut l'être plutôt que de remplacer systématiquement les objets
- pensons aux associations, recycleries, qui récupèrent de nombreux objets... ou à la vente d'occasion sur de nombreux sites internet
- ne remplaçons pas systématiquement nos vieux objets par du neuf...

Autour du compostage...

Les déchets de cuisine, de jardin et d'espaces verts représentent 1/3 des ordures ménagères. Pour que ces déchets soient **valorisés** au lieu d'être jetés, notre commune s'est portée volontaire pour participer à l'action « une seconde vie pour mes biodéchets ».



Pour vous aider à composter et à valoriser ce compost au jardin, une conférence « compostage et jardinage au naturel » aura lieu **le jeudi 12 janvier à 20h au Mille Club de Thal**. Cette soirée sera animée par La Grange aux Paysages. Les élèves de la classe de CP seront également sensibilisés au compostage et à la prévention des déchets, par trois animations au courant de cette année scolaire. Au printemps, une opération de broyage des branchages sera organisée pour réduire les déchets verts et pour que chacun puisse disposer de broyat pour aérer son compost ou pailler ses platebandes. Sous quelle forme aura lieu cette opération ? Ceci est à l'étude...

Ces pistes d'action, ainsi que les informations sur la redevance incitative sont détaillées sur le site du Smictom. Pour acquérir un composteur en bois à prix réduit, contactez le Smictom (03 88 02 21 80) ou consultez le site internet : www.smictomdesaverne.fr



Le home St Joseph

Il continue sa métamorphose...



Le bâtiment en janvier 2011

Le 21 juillet toute activité s'est arrêtée dans le bâtiment qui a abrité durant quatre décennies des soins de cure, puis des soins de suite et de réadaptation pour personnes âgées. Durant cette période plus 20 000 patients ont été accueillis et soignés par les équipes successives de salariés.



en décembre 2011

Le 16 août les premiers patients ont intégré le nouveau bâtiment flambant neuf. L'activité a repris son rythme de croisière. Les nouveaux locaux fonctionnels et lumineux sont très appréciés par les patients et leurs proches.



Les patients successifs commencent à s'approprier les nouvelles installations collectives, grâce à l'engagement des salariés qui déploient leurs talents cachés afin de rendre le séjour de chaque résident aussi agréable que possible.



Préparation de Bredeles avec Marjorie et Bénédicte



Confection de décoration de Noël avec Sylvie

Nous avons eu le plaisir d'accueillir de très nombreux visiteurs lors de la première vente de Noël organisée le premier dimanche de l'aveil avec la collaboration active de la « Gungelstüb », de l'équipe des bénévoles de l'association gestionnaire de la salle Jeanne d'Arc, de la chorale de Steinbourg ainsi que du soutien logistique de la municipalité.

Cette journée nous a permis, autour d'un moment de convivialité, de faire découvrir les nouvelles installations à un public nombreux et intéressé.



Dans le prochain numéro, nous vous indiquerons nos besoins en personnel ainsi que les qualifications requises pour assurer le démarrage de la Maison de retraite en janvier 2013. Nous ferons également le point sur les modalités pratiques et administratives requises pour pouvoir bénéficier d'une place dans le futur EHPAD (établissement hébergeant des personnes âgées dépendantes)

Toute l'équipe du Home Saint Joseph se joint à moi, pour vous souhaiter, cher lecteur de THAL Info, de Joyeuses Fêtes de Noël et une Bonne et Heureuse Année 2012.

Bernard Zapf Directeur

Vente de la Stub

« QUI VEUT DONNER DE LA JOIE AUX AUTRES DOIT AVOIR LA JOIE EN LUI »



Dès le matin une belle effervescence régnait dans l'atrium de la future maison de retraite !

En effet, suite à l'invitation de M. ZAPF, la STUB a accepté d'organiser sa vente au Homeet ce fut un va et vient de personnes chargées de cartons.....s'en suivi le déballage et la mise en place en stand !

Pour les pensionnaires, le spectacle était garanti, et les personnes en profitèrent pour flâner sur ce « marché » et acheter des articles de Noël, souvent pour toute la famille !

L'après midi notre vente a connu un grand succès, nos stands furent dévalisés ; il est vrai que durant cette journée, l'on pouvait visiter la nouvelle maison de retraite !

Pour le goûter, il y avait l'embarras du choix tant les gâteaux étaient nombreux et variés !

MERCI à tous les acteurs qui ont contribué, de près ou de loin, à la réussite de cette journée.



Inauguration du Mille-Club

25 Septembre 2011



C'est sous un soleil radieux que l'on a procédé à l'inauguration du mille club rénové. La population locale et les personnalités se sont déplacées en nombre pour répondre à l'invitation du Maire Jean Claude Distel.

Dans son discours de bienvenue il rappela tout d'abord l'historique du Mille Club : « Il y a des investissements majeurs qui marquent la vie d'un village, celui-ci en fait partie. Je vais vous faire un rapide historique et en guise d'introduction, je dirai : l'Avenir s'inscrit dans le Présent, mais découle du passé.



En effet, jeune garçon, fin des années 50, j'ai des souvenirs de Fêtes de Noël qui se déroulaient le 26 décembre dans un baraquement rue du Erlenhof, construction érigée suite au bombardement de l'école de St Gall pendant la guerre et qui a fait office de salle de classe en attendant sa reconstruction. Ce bâtiment était en fin de vie et a été démoli début des années 60. Puis plus rien, plus d'endroit pour organiser des fêtes, jusqu'au début des années 70 où le maire de l'époque Marcel HOPFNER, et son équipe, ont saisi l'opportunité d'une dotation de l'Etat de petites structures appelées Mille Club. Avec l'équipe municipale et les forces vives de la commune ce bâtiment a été monté. Puis, fin des années 80, début 90, sous la mandature d'Antoine HERTSCHUH, fut entreprise la construction de la grande salle (gymnase de type C), gros investissement, dont le remboursement des crédits prend fin en décembre de cette année. Les maires qui se sont succédés ont chacun apporté des améliorations, surtout au Mille Club.

Après notre élection en 2008, nous reprenons deux projets : la restauration de la vieille forge et la rénovation de la cuisine de la salle et nous décidons d'agrandir le Mille Club en utilisant la surface au sol disponible.



Ce projet, nous l'avons souhaité accueillant, lumineux et fonctionnel. Nous avons insisté sur l'isolation thermique et phonique. Il s'est posé un moment la question du chauffage : énergie renouvelable ou pas. Finalement nous avons opté pour un chauffage au sol, nous avons gardé le fuel, mais changé de chaudière. »

Sur ce, il ne manqua pas de remercier toutes les personnes qui ont pris une part active pour mener à terme ce projet : adjoints et élus, personnel communal, membres de l'association de la salle Jeanne d'Arc...et les différentes instances qui ont participé au montage financier de cette opération :

coût total HT 480 000 €

Les aides s'élèvent à **278 976 €** et se décomposent comme suit :

Conseil Général	101 277 €
Conseil Régional	42 199 €
Com Com Saverne	100 000 €
Caisse Allocation Familiale	30 500 €
Réserve Parlementaire	5 000 €

A la charge de la Commune 201 024 € .

« Et que maintenant vive cette nouvelle structure ! :Depuis la rentrée scolaire, le périscolaire a pris possession des lieux, des cours de cuisine sont organisés tous les premiers jeudis du mois, une conférence sur le gui aura lieu en octobre... » Pour clore son discours, le maire cita Jean d'Ormesson : *Je ne me suis pas fait avec mes propres forces. Je ne suis pas assez suffisant ni assez satisfait de moi-même pour croire que je ne dois rien aux autres. Je dois tout à ceux qui sont venus avant moi et qui m'ont instruit et élevé. Je suis le fruit d'un passé d'où je sors. Les origines me concernent comme elles vous concernent tous. Et elles m'intéressent. »*



Les anciennes photos exposées permirent aux participants à cette inauguration de se rappeler ce passé.

Tour à tour les différentes personnalités prirent la parole pour souligner la réussite de ce projet et de souhaiter bon vent à ce nouvel équipement qui devrait s'inscrire dans la dynamique du village. Et pour clore ce grand moment, tout le monde se retrouva autour du verre de l'amitié et d'un buffet froid.



Brocante 2011



Tôt le matin, tu déballes tes vieilles affaires tel que bibelots, vaisselle, sacs, jouets, livres....

Beaucoup d'objets changent de propriétaire dans la journée, sans oublier les tractations pécuniaires qui rendent cette journée si particulière....

Et si l'orage passe, les visiteurs se cassent et tu te retrouves avec ton stand trempé mais avec la vaisselle bien lavée !

Voilà ce qui nous est arrivé le 10 juillet dernier mais nous gardons un bon souvenir de cette journée en espérant une météo meilleure pour 2012 !

Merci à l'ASC BROTSCH pour son organisation et vivement l'année prochaine.



14 juillet



C'est devenu un classique du genre, le 13 juillet au soir, « les fous du volant » délaissent leurs filets et montent sur les barricades pour assurer la logistique de l'anniversaire de la révolution. A la plus grande joie des citoyens de notre commune, nos Sapeurs Pompiers mettent le feu aux feux de Bengale financés par la municipalité. Le public ne s'y trompe pas, il répond nombreux et ce malgré une météo indigne d'un mois de juillet. L'orchestre dynamique appelle à la danse, tartes flambées, pizza, boissons permettent de se rassasier, la

tombola réserve son lot de surprise... que demander de plus pour passer une agréable soirée entre amis et de retrouver de vieilles connaissances. Bel exemple de coopération communale.



Cours de cuisine au Mille-Club



Pour la recette du jour, prenez : un excellent chef de restaurant savernois, une poignée d'inscrites pour l'occasion, une palette de couteaux bien affûtés, une cuillère de beurre pour lier et une grosse mesure de convivialité livrée avec de la bonne humeur...

C'est en ce premier jeudi du mois d'octobre que la commune de Thal-Marmoutier accueillait le chef du restaurant « Zuem Staeffele », Michel Jaeckel, pour son premier cours de cuisine parmi nous. Nous, treize candidates – oui, nous déplorons l'absence plus que flagrante de la gente masculine - dans les starting-blocks, bloc-notes et stylo en main, prêtes à manger et boire les paroles du chef, un peu perdu dans cette nouvelle cuisine.

Après un mot d'encouragement de M le Maire, nous avons inauguré officiellement les cuisines.

Au menu du jour « les plaisirs d'automne » :

Tartelette de champignons et cailles confites

Rosette de truite de mer au jambon cru, sauce pinot noir

Pommes poêlées et crème pistache

Tout un programme...

Certaines ont revu leurs classiques en regardant le chef préparer une pâte feuilletée, tandis que d'autres découvraient, n'ayons pas honte de le dire, la façon de désosser des cailles ou lever les filets d'une truite avant de lui ôter les arêtes à la pince à épiler ...



Vous voulez les recettes ? Ah, non ! C'est un secret : il faut venir assister aux cours pour y avoir droit... ou réussir à se faire inviter chez une des participantes !

La seule chose qu'on peut vous dire, c'est qu'on s'en lèche encore les babines, que nous avons appris certaines choses, voire beaucoup, que nous avons bu un peu de vin, mais avec modération et que personne n'a rechigné à faire la vaisselle.

Merci à toutes pour votre participation et votre enthousiasme !

Prochains cours pour novembre et décembre : « Premier frimas » et « Menu de fête »

A bon entendeur !



Le 11/11/11

Lors de la traditionnelle cérémonie de l'armistice, le Maire Jean Claude Distel a donné lecture du message du Président de la République.

Dans ce message, le Président rend hommage au soldat inconnu, inhumé sous l'Arc de Triomphe, qui incarne tous ceux qui ont sacrifié leur vie sur les champs de bataille de la Grande Guerre, mais aussi des guerres qui ont suivi. Rappelant, que la pérennité du culte rendu quotidiennement sur la Place de l'Etoile au soldat inconnu, permet d'établir une filiation directe entre les différentes générations du feu, soldats nés sur le sol français ou aux confins de nos anciennes colonies.

Ces vies ont été données pour que la France demeure et pour que la République perdure. La mort au service de la France ne fait pas de différence.

C'est pour cette raison que désormais, chaque 11 novembre, tous ceux qui ont donné leur vie pour la France, quelles que soient les opérations, seront associés à cet hommage solennel de la Nation.

La cérémonie était accompagnée par la clique des Sapeurs Pompiers de Thal/Haegen, ainsi que de la Chorale Sainte Cécile.

A l'issue de la Cérémonie, l'équipe municipale invita les personnes présentes au verre de l'amitié.



Primaires du PS :



Première au Mille Club : les 9 et 16 octobre s'est tenu le vote des Primaires organisé par le Parti Socialiste, vote qui a permis aux militants et sympathisants de gauche d'élire leur candidat pour les élections présidentielles de 2012...et c'est le nouveau Mille Club qui a accueilli le bureau de vote pour l'ensemble du Canton de Marmoutier.

En voici les résultats (sur 10 320 inscrits)

1^{er} tour :

191 votants
190 exprimés 1 nul

Arnaud Montebourg	33 voix
Martine Aubry	62 voix
Jean-Michel Baylet	0 voix
Manuel Valls	10 voix
François Hollande	74 voix
Ségolène Royal	11 voix

2^{ème} tour

205 votants
203 exprimés 1 nul 1 blanc

Martine Aubry	62 voix
François Hollande	74 voix



C'est François Hollande qui, élu au suffrage national avec 56,57% des voix contre Martine Aubry 43,43%, défendra les couleurs du PS aux élections Présidentielles de 2012.

COCHONNAILLES



Pour la reprise de ses activités, l'Association Gestionnaire de la Salle Jeanne d'Arc proposa un repas dansant le 20 novembre. En cuisine, le chef MARC était de retour, et cette cuisine neuve il fallait bien l'inaugurer aussi !

Pas moins de 200 personnes se sont inscrites pour prendre part à ce repas.

Dans un premier temps l'équipe cherche un peu ses marques et ses repères, quelques réglages restent à faire....

Une tombola richement garnie clôtura cette journée !

Chic alors,
On va manger du
Cochon,
Hou la là, tout est bon dans le cochon,
On se fait servir par une équipe sympa,
Nous apprécions tous les plats,
Nous sommes nombreux,
A la danse ça balance,
Il faut bien bouger pour digérer,
Laissons nous aller
Lot de tombola, nous allons gagner
Et puis en soirée,
Sommes satisfaits et heureux de cette journée !



Les prochaines à la Salle :

CONCERT BLUEGRASS



Qu'est ce que le bluegrass ?

Son apparition se situe fin des années 1930 aux Etats-Unis du côté de Nashville (Tennessee). Musique style country, chant à trois voix, accompagné d'instruments acoustiques : violon, mandoline, guitare, banjo, dobro et contrebasse.

Riche de subtilités harmoniques, le bluegrass puise largement et directement dans deux grandes traditions musicales : la tradition

britannique-américaine (vieilles balades anglaises, airs de danses d'Ecosse et d'Irlande) et la tradition noire (blues et jazz). Musique très mélodieuse qui ne laisse pas l'auditeur indifférent.

Concert à Thal Marmoutier à la salle Jeanne d'Arc le Samedi 21 janvier 2012 à 20 heures

Petite restauration sur place à partir de 19 heures

Organisé par l'association salle Jeanne d'Arc.



DEJEUNER DANSANT :
COUSCOUS ROYAL ou bouchée à la reine

Dimanche 4 mars 2012.

Organisé par l'association salle Jeanne d'Arc

Réservation : 03 88 71 02 76

Le fleurissement de la Commune



Ces magnifiques photos illustrent bien la réussite de nos plantations d'été !

Nous allons continuer à embellir notre village,

Il nous reste des endroits à aménager.....et toutes vos suggestions et réflexions...sont les bienvenues !

A la lecture de cet article nous aurons mis en place la décoration de NOËL.

Là aussi de petits changements s'opèrent....et il reste de la place pour vos commentaires....



Noël à THAL

Après son aménagement estival, le centre du village a mis ses habits de lumière et s'est paré de ses atours de Noël. Un grand MERCI à tous ceux qui participent à cette métamorphose saisonnière !



Le Football



L'A.S.C. Brotsch a fêté en cette année 2011 ses 23 années d'existence. En effet, la fusion du Football club de Thal-Marmoutier et de l'A.S. Haegen, section football marqua la naissance de l'A.S.C. Brotsch en 1988.

Actuellement l'association compte 143 licenciés répartis de la manière suivante :

- Equipes seniors et U19 : 54 licenciés
- Equipe U17 : 10 licenciés
- Equipe U15 : 12 licenciés
- Equipe U13 : 9 licenciés
- Equipes débutantes : 30 licenciés
- Dirigeants : 25 licenciés
- Arbitres : 3 licenciés



Equipe I

Pour cette saison 2011 – 2012, l'A.S.C. Brotsch a engagée un total de 10 équipes, toutes catégories confondues, en championnat. Certaines équipes évoluant en entente, soit avec Schwenheim en ce qui concerne certaines équipes « jeunes », soit avec Waldolwisheim pour l'équipe vétérans.

Au cours de cette année écoulée, l'A.S.C. Brotsch a organisée de nombreuses manifestations afin de subvenir à ses besoins financiers.

L'A.S.C. Brotsch tient en particulier à remercier les entreprises suivantes : Charpentes Hopfner, Transports Brill et Transports Sali pour leur soutien lors de la conception du feu de la Saint-Jean, ainsi que Mathieu Wintzerith.

En ce qui concerne les manifestations de l'année 2012 :

- Dimanche 29 janvier 2012 : Tournoi de belote à Reinhardsmunster à la salle des fêtes
- Samedi 23 juin 2012 : Feu de la Saint-Jean au stade de Thal-Marmoutier.
- Dimanche 08 juillet 2012 : Brocante dans les rues de Thal-Marmoutier
- Dimanche 30 septembre 2012 : Messti – Brocante dans les rues de Haegen.

Le président, les membres du comité, les dirigeants, les entraîneurs et l'ensemble des joueurs de l'A.S.C. Brotsch adressent leurs vœux les plus sincères aux sponsors, aux fervents supporters ainsi qu'à tous les villageois.

Nous tenions à vous remercier pour votre soutien lors des différentes manifestations que nous organisons, et nous vous donnons rendez-vous aux stades afin de passer d'agréables moments de détente en cette nouvelle année 2012.

Marc SCHALL Président de l'A.S.C. Brotsch



Equipe II U11



Equipe I U11



Equipe U17

Nouvelles du Badminton Club



En ce début de saison sportive, nous sommes allés à la rencontre des Fous du Volant de Thal et de son président Suss Raphaël.



- **Thal Info** : Bonjour Raphaël, comment se présente cette nouvelle saison 2011/2012 ?

- **Raphaël** : Bonjour, un peu de changement cette année, avec quelques départs, et des arrivées comme le couple David Heitz et Carine Schoettel de Saverne, et Karin Vix de Littenheim, qui reprend le badminton chez nous après avoir arrêté quelques années.

- **T-I** : Combien d'équipes cette année et à quel niveau ?

- **R.** : Trois équipes comme l'année dernière : l'équipe I en départementale 1, la II en départementale 2 et la III en départementale 3, avec des objectifs divers...

- **T-I** : Quels sont les objectifs de l'année?

- **R.** : L'équipe I essaiera de jouer la montée en Régionale 2 (division où nous étions il y a 2 saisons), avec Bruno Gonzalez, Yoan Ley, Thomas Burklé, Damien Schmitt, Karin Kieffer et les recrues David Heitz, Karin Vix. Cela s'annonce certes difficile contre des grosses équipes comme les cheminots de Strasbourg ou Illkirch. Toutefois, une montée en régionale 2 est tout à fait jouable. Pour un village comme Thal, ce serait une grande fierté. Je me souviens d'affiches du type : *Thal – Mulhouse ou Thal-Obernai* ; nos adversaires étaient souvent surpris quand ils venaient jouer chez nous. L'équipe II du capitaine Fabien Meyer jouera le maintien qui s'annonce lui aussi difficile. (Equipe : Fabien Meyer, Denis Barthelme, Sébastien Muhl, Laurent Hurstel, Yannick Puiotrowski, Carine Schoettel, Fanny Heim et Gaëlle Mathern)

- **T-I** : ...et l'équipe III?

- **R.** : L'équipe III est un peu ma fierté cette année, puisqu'elle est essentiellement composée de jeunes formés au club. Il y a, en effet; 3 cadets : Simon Morgenthaler (Thal), Jules Freund (Reinhardsmunster), Thibaud Nussbaum (Saverne) ; un junior : Velten Jean (Thal) et 2 minimes : les sœurs Mélanie et Céline Muller (Thal).

- **T-I** : Equipe très jeune effectivement.

- **R.** : Oui, Mélanie et Céline ont demandé un « triple surclassement ».

- Je serai le capitaine de cette équipe avec dans ses rangs Valérie Klein et Joël Kraemer

- **T-I** : Je suppose que cela s'annonce difficile pour cette jeune équipe ?

- **R.** : Non, au contraire, tous ces jeunes sont habitués à la compétition, ils ont tous fait le circuit jeune et ont déjà participé à des tournois, je pense même que la montée en départementale 2 est envisageable. Le 4 novembre nous avons notre premier match, nous sommes allés gagner 7 à 1 contre l'équipe 5 de Bischwiller, je pense que le gros test sera le 02 décembre contre Lampertheim 2 qui sera le favori de cette poule.



- **T-I : Moi qui ne suis pas un joueur de Badminton, je remarque que dans chaque équipe il y a des filles et des garçons, pouvez-vous m'expliquer ?**

- **R.** : Oui, bien sûr, dans une rencontre, il y a 8 matchs, 2 doubles hommes, 1 double dame, 3 simples hommes, 1 simple dame et 1 mixte, donc, pour faire une équipe, il faut au minimum 4 garçons et 2 filles.

- **T-I : Qu'en est-il des jeunes du club, cette année ?**

- **R.** : Au circuit jeune nous n'aurons plus les cadets, puisque ceux-ci joueront en senior, mais il reste Julie Soulet de Haegen, minime 1^{ère} année, elle jouera en cadet. On comptera aussi sur 4 autres minimes : Muller Sébastien et Marilyne Mathieu (Thal), Nathan Ernwein (Reinhardsmunster) et Alexis Nussbaum (Saverne). Trois poussins seront également engagés. Je pense qu'ils feront encore parler d'eux, Jules Zuber (Thal), Amael Ernwein (Reinhardsmunster) et Théo Holtzmann (Saverne), ces trois devraient finir dans les 6 premiers du circuit jeune, à suivre....



- **T-I : On leur souhaite bonne chance, autre chose à ajouter ?**

- **R.** : Oui, le club a décidé cette année d'organiser une manifestation, nous lançons donc notre première soirée :



moules frites à la Salle Jeanne d'Arc, samedi 11 février 2012

Nous comptons beaucoup sur les Thalois pour faire de cette manifestation une réussite. Merci et bonne année 2012 à tous.

Réservation 03 88 71 17 67

<http://badmintonclub.thal.pagesperso-orange.fr/>

Les arboriculteurs en excursion

Sortie au verger conservatoire de Froeschwiller le dimanche 4 septembre 2011.



Dans le cadre des activités pour la saison 2011, une sortie découverte, concoctée par le comité, a vu le jour et c'est suite à l'invitation lancée à tous les adhérents qu'un groupe de 26 personnes a pris la direction du verger à bord du bus piloté par Hubert.

Vers 10h le groupe fut accueilli par M Etienne Jaeger, éminent pommologue, sur le site installé sur les hauteurs de la localité.



Après quelques explications introductives sur le bien fondé d'un tel verger où quelques 140 variétés de pommes, anciennes et plus récentes, cohabitent, les participants investissent les lieux. Quel émerveillement devant ces alignements d'arbres chargés de fruits aux formes et couleurs différentes....Arbre après arbre, le guide égrena son savoir en la matière, parfois agrémenté d'un trait d'humour relatif à la forme des fruits rapporté au genre humain.....Merci M. Jaeger.

C'est vers 12h30 que le groupe pris la direction de Hatten où un repas attendait les convives dans le cadre chaleureux et typique du restaurant « Stammtisch ».

L'après midi fut plus récréative : une visite du musée agricole à Hatten qui est tenu par le couple Freyermuth, passionné et collectionneur de diverses choses anciennes ! A découvrir sans tarder !

Un peu plus tard suit la visite de la poterie Remmy à Betschdorf ; le potier travaille son argile et une cruche se forme entre ses mains ! Quelle dextérité !



Les excursionnistes prennent la route du retour et se retrouvent à Schwenheim pour déguster une tarte flambée.

C'est vers 22h que le groupe se sépare, content de sa journée.

Un seul regret pour les organisateurs, le manque d'intérêt manifesté par les adhérents pour cette sortie mais la déception a été vite balayée par les témoignages de sympathie.

Bonnes Fêtes de fin d'année à tous.

Jean-Martin.

Le gui dans tous ses états



Dans le cadre des trois conférences sur le gui, les organisateurs avaient donné rendez-vous ce samedi 12 novembre à Reinhardsmunster pour une séance pratique. C'est M. Alain SALI, Président de l'Association des Producteurs de Fruits de Saverne et environs, qui accueillait les participants. Devant un parterre composé essentiellement de connaisseurs, les moniteurs Edgar Ledermann, Jean-Michel Fischer et Raymond Lienhard ont procédé à l'élimination du gui

sur pommier, mais ont également profité de l'occasion pour faire une taille de rajeunissement et d'éclaircissage. Le soleil s'était invité et M. Ledermann fit part à l'assemblée de la nécessité d'aérer la couronne de l'arbre afin de permettre à la lumière de pénétrer. Toutes les branches et ramifications en surnombre étaient donc coupées.

Ce sont en tout une dizaine de pommiers qui ont fait l'objet d'une cure de jouvence et rendez-vous a été donné à l'automne prochain pour constater l'évolution de ces arbres.

Reste à convaincre les propriétaires du bien fondé de la méthode. C'est l'objectif que s'est fixé la Communauté des Communes de Saverne dans le cadre de l'opération « Vergers solidaires » en collaboration avec les Associations d'Arboriculteurs, opération qui débutera courant septembre 2012.

Vergers solidaires

Opération de la Communauté de Commune de Saverne

Dans le cadre du Contrat de Territoire 2011/2016, notre Communauté de Communes a décidé de lancer une opération « **vergers solidaires** ». Cette opération consiste à sauvegarder les vergers hautes tiges dans un objectif écologique, paysager et social, mais aussi patrimonial, car cet environnement remarquable est menacé.

Le dispositif permet d'agir sur l'existant par un travail d'entretien en présence des propriétaires et de plantation de jeunes arbres, de préférence des variétés anciennes.

La Région Alsace et le Département du Bas-Rhin s'associent à ce projet en cofinanciant les actions. La Communauté de Communes sera en charge de l'animation du dispositif par le partenariat avec les acteurs locaux, arboriculteurs et propriétaires. Des secteurs prioritaires du territoire – notamment sur le piémont – seront identifiés dans le but de rendre l'opération cohérente et efficace.

Les actions « Vergers Solidaires » se déclinent de la manière suivante :

Restauration et entretien des vergers hautes-tiges chez les particuliers ou les associations, avec obligation de faire intervenir une entreprise d'insertion

Achat et plantation d'arbres hautes-tiges, hors zone constructible

Plantation de haies refuges pour la faune

Animations sur l'écologie du verger et son entretien écologique





Les enjeux et objectifs :

Réappropriation des vergers par les communes et les habitants, avec création ou extension de vergers - écoles.

Valorisation locale des fruits et transformation de ceux-ci.

Engagement du propriétaire bénéficiaire à pérenniser les actions d'entretien et de valorisation

Maintien et reconstitution des vergers hautes-tiges comme élément important du paysage et de préservation de la bio – diversité.

Financement et subventionnement :

Achat d'arbres hautes- tiges :

25% Région Alsace, 25% Conseil Général du Bas-Rhin, 50% à la charge du propriétaire

Restauration et entretien :

40% Région Alsace, 40% Conseil Général du Bas-Rhin, 20% à la charge du propriétaire

Plantation haies refuge pour la faune :

35% Région Alsace, 35% Conseil Général du Bas-Rhin, 30% à la charge du propriétaire

Animations sur l'écologie du verger haute tige :

35% Région Alsace, 35% Conseil Général du Bas-Rhin, 30% à la charge de la Communauté de Communes de Saverne (**les particuliers bénéficiaires du programme vergers solidaires devront participer à ces animations**)

Modalités d'organisation :

Chaque commune retenue en raison du diagnostic et zonage préalable devra nommer un « délégué vergers ». Des actions de communication seront menées afin de sensibiliser les propriétaires en amenant ceux qui sont intéressés à se faire connaître. Un projet d'intervention sera défini et fera l'objet d'une demande de subvention. En effet, un formulaire détaillant le lieu d'intervention, le type d'action, le nombre d'arbres concernés et le temps consacré sera rempli avec le délégué communal.



Durée de la convention « Vergers Solidaires » :

La convention couvre une période de **trois ans** à compter de sa date de signature. Il importe donc de préparer l'opération en amont afin de démarrer avec des propriétaires motivés, disposant d'un accompagnement complet en cas de besoin.

Date prévisionnelle de sa signature :

Deuxième semestre 2012, le temps d'informer (mettre en place un plan de communication), de répertorier les besoins et les propriétaires intéressés dans les communes ciblées, de former les équipes d'intervention. **Ces propriétaires intéressés par l'opération peuvent, dès à présent, s'inscrire dans les mairies où sont implantés leurs vergers.**



M. Jean-Claude Distel, maire de Thal-Marmoutier est le référent « élu » de cette opération pour la Communauté de Communes et se tient d'ores et déjà à votre disposition pour toute précision. Pour toute info : contact@cc-saverne.fr

Ballades de saison...



Promenons
Ballades automnales tout en couleur
Ballades brumeuses, rugueuses,
Brouillards, brumes,
Ombres sombres

Cherchons...encore et encore.....
Espérons...souhaitons...
Enfin trouvons...et apprécions...le soleil !



Faible clarté...
Faible chaleur...
Mais toujours marchons
Heureux de l'avoir retrouvé,
Pour un moment...
Cet astre si radieux !



**Si vous souhaitez vous aventurer avec nous, alors n'hésitez pas...
Départ tous les mardis à 13H30, rue du Hirschberg, chez Pierre et Chinook !**

...et fruits de saison

Jacques SALOME a écrit :

« *Si vous faites des projets pour dix ans, plantez un arbre !* »

Oui, mais ici, par chez nous, on plante des hautes tiges :
pommiers, poiriers, cerisiers, abricotiers...

Dès la première campagne de plantation de hautes tiges, nous
avons planté des arbres...

...et cet été nous avons récolté nos premiers abricots...

Et puis nous avons aussi élagué les arbres plantés par nos
parents, car eux aussi avaient fait des projets...Planter des
arbres pour les générations futures...

Aujourd'hui, plus que jamais, apprécions les fruits cueillis dans
nos vergers !



Nouvelles de nos pompiers

Chères Thaloises et Thalois,

Les interventions de la section Thal-Haegen sont en augmentation de plus de 50% par rapport à l'année dernière. A l'heure actuelle, nous sommes à 63 interventions contre 41 en 2010.

Notre section se fortifie de 2 jeunes volontaires issus des JSP (Jeunes Sapeurs Pompiers) : GRABER Maxime et GRABER Gautier.

On se réjouit de l'arrivée de sang neuf et on encourage les jeunes et les moins jeunes à nous rejoindre pour pouvoir continuer à assurer la sécurité dans nos communes.

Pour le local pompier de la section, le dossier semble aboutir avec un début des travaux prévu courant 2012 sur le site de l'ancienne école de St Gall à Thal-Marmoutier.

Pour rester opérationnel, les SPV (Sapeurs Pompiers Volontaires) doivent effectuer un certain nombre d'heures de formations réglementaires. Certains d'entre vous ont notamment pu nous voir lors d'une grande manœuvre au garage Oberle à Haegen.

Les enfants de nos écoles ont, quant à eux, bénéficié d'une manœuvre d'évacuation et d'une prise de contact avec les moyens d'extinction du feu. Les enfants ont énormément apprécié et on espère avoir suscité des vocations.

INTERVENTIONS 2011

Secours à personnes :	17
Accident de la voie publique :	4
Dégagement de chaussée :	1
Capture d'animaux :	3
Fuite d'eau :	1
Nid de guêpes / frelons :	37



La section de THAL / HAEGEN vous remercie pour l'accueil lors de la présentation du calendrier et vous souhaite de Bonnes Fêtes de fin d'année

Le chef de section : Fabien DENTEL

Au théâtre ce soir... « A Mann met Vergangeheit »



Ils ont rompu avec la routine, et c'est avec deux mois d'avance que la troupe de Steinbourg est venue se présenter sur les planches de la salle Jeanne d'Arc pour faire vibrer le public, qui comme à son habitude, est venu se déplacer en grand nombre. Les fous rires étaient au rendez-vous et cette comédie a amené les spectateurs dans un tourbillon de gags, de quiproquos et de dialogues croustillants...



DONNEZ SON SANG, un rendez-vous avec la Vie



Son médicament . . . c'est VOUS !

Chaque jour en France, il faut 8800 dons pour subvenir aux besoins en produits sanguins des malades.

Les donateurs n'ont pas ménagé leurs efforts. L'année a tenu ses promesses, mais aujourd'hui, si vous voulez franchir un pas supplémentaire, il reste à mettre l'accent sur les dons de plasma.

Les collectes organisées au courant de cette année nous ont permis d'accueillir 116 donateurs de sang et l'engagement de 11 personnes pour un premier don. Parmi les dons 60 venaient de Haegen, 40 de Thal-Marmoutier, 9 de Marmoutier et 7 de Saverne.



ENVIE DE VIVRE, besoin de vous.

Les malades remercient tous les donateurs de sang pour leur générosité et nos deux communes de Haegen et de Thal-Marmoutier pour leur soutien financier. Un grand Merci à tous ceux et celles qui nous aident pour accrocher les affiches et banderoles, servir les repas et ranger la salle.



BONNE ET HEUREUSE ANNÉE



Les responsables : Laurent et Michèle KIRBILLER – Anny LANG et Pascale DELORME



Les appels sont lancés pour promouvoir et perpétuer un geste vital lors des prochaines collectes qui seront organisées à la salle des fêtes de HAEGEN les :



- **Judi 02 février 2012**
- **Mercredi 13 juin 2012**
- **Judi 18 octobre 2012**



A la bibliothèque



Récemment, les enfants des écoles du RPI, dont certains « hauts comme trois *pommes* », ont fait un petit tour par la bibliothèque pour leur emprunt habituel de livres. Ils ne sont pas « venus pour des *prunes* », puisqu'ils ont découvert l'exposition « Les mots de la gourmandise ». « Ce n'était pas de la *tarte* » que de comprendre certaines expressions, néanmoins, ils n'ont pas « pleuré comme une *madeleine* » et ne sont pas « restés muets comme une *carpe* » devant les différents panneaux illustrant le thème. Heureusement, qu'il ne pleuvait pas à leur sortie, aussi ont-ils évité « d'être trempés comme une *soupe* ».

L'exposition « Les mots de la gourmandise », mise à disposition par la BDBR (Bibliothèque Départementale du Bas-Rhin) de Truchtersheim et illustrée par de nombreux livres autour de l'art culinaire a pu être découverte pendant trois semaines à la bibliothèque pendant les heures d'ouverture.



Depuis un an, la bibliothèque dispose du service « navette » de la BDBR qui ramène tous les mois les ouvrages disponibles, demandés par les lecteurs. De nombreux livres réservés ont ainsi pu satisfaire rapidement aux souhaits des emprunteurs.

Afin de connaître les disponibilités de la BDBR, rendez-vous sur leur site : « BDBR67 Truchtersheim » et prenez contact avec les bénévoles de la bibliothèque de Thal afin de réserver les lectures souhaitées.

Par ailleurs, la bibliothèque dispose de plus de 6000 livres (romans, documentaires, alsatiques, BD, albums, contes) adultes et jeunes et acquiert chaque année des nouveautés. N'hésitez pas à venir les découvrir !

Dès à présent, prenez date pour une grande première. L'équipe de la bibliothèque vous invite à une **soirée voyage le vendredi 03 février à 20h au Mille-Club** :

Au programme, les requins d'Afrique du Sud, kayak au Spitzberg, ballade Ecossaise. Globe-trotters ou passionnés par la découverte d'autres horizons, venez nombreux et associez-vous à nous pour échanger vos souvenirs de voyage. Après les projections, vous pourrez découvrir des ouvrages en rapport avec ces destinations, comment mettre en valeur les photos numériques de vos voyages...

A bientôt peut-être et en attendant...Joyeuses Fêtes !

Soirée Voyage
Soirée Voyage

Vendredi 3 février 20 h

Vendredi 3 février 20 h
Mille Club



Spitzberg



Ecosse



Afrique du Sud

Travaux au SIVU



Depuis la nouvelle affectation du presbytère, la façade ouest de l'école maternelle exposée au vent, aux rayons de soleil et aux assauts répétés de la pluie a bien souffert...il en était de même du toit en terrasse nord des toilettes. Le comité directeur du SIVU a donc décidé de procéder à la réfection de ces deux éléments. Après avoir consulté plusieurs entreprises, ces travaux ont été effectués pendant les vacances scolaires à la satisfaction des usagers à leur retour.

Bilan financier de cette opération :

Panneau de la maternelle	693 €
Ravalement façade	4.874 €
Réfection toiture	5.877 €



Coût total : 11 444 € TTC

Ces travaux ont bénéficié de diverses subventions pour un montant de : **1 827 €**

Un départ...une arrivée



Mme Christine RICHERT, institutrice à la maternelle de THAL a été admise à la retraite fin juin. Son départ intervient après un engagement de 16 ans au sein de notre école maternelle. Ses compétences ont été unanimement appréciées par les parents et les nombreux élus qui se sont succédés durant cette période. Au cours de sa carrière, elle a été amenée à accueillir les deux ans et ce sont environ 400 enfants de nos trois villages qui ont appris avec la « Maîtresse » les premiers rudiments pour réussir sur le sinueux chemin d'écolier. Les invités présents ne manquèrent pas de remercier la jeune retraitée pour tout ce qu'elle a pu apporter aux enfants de la maternelle. Dans son discours de départ, elle ne manqua pas de souligner les joies que lui a procuré ce métier si prenant et la spontanéité de ces jeunes enfants. Nous lui souhaitons une longue et heureuse retraite.

Dorénavant, c'est Mme Carole KLEIN qui complète l'équipe pédagogique de la maternelle et nous souhaitons la bienvenue à Mme Laurence MASCHINO qui la remplace et prend en charge le CP. Nous associons aux souhaits de bienvenue M. SCHNEIDER nommé en complément de Mmes LAINE et MANGENOT.

Et pour clore cette sympathique cérémonie de fin d'année, personnel enseignant, élus, parents d'élèves et sympathisants de l'école se sont retrouvés autour du verre de l'amitié.



Le mot des Maternelles

Semaine du goût :



Durant la semaine du goût qui a eu lieu du 17 au 24 octobre 2011, les enfants de Petite et Moyenne Section de maternelle ont fabriqué une compote de pommes à l'école.

- 1) Evelyne a enlevé la peau, les pépins et les trognons des pommes.
- 2) On a coupé les pommes en petits morceaux avec un couteau.
- 3) On a ajouté de l'eau et du sucre.
- 4) On a mis la casserole sur la plaque pour faire cuire.
- 5) On a écrasé les pommes avec le presse purée pour faire la compote.
- 6) On a laissé refroidir et on en a mangé le lendemain.



La chenille qui fait des trous :

Nous, les élèves de la classe de petite et de grande section de la classe de Mme Lainé et M Schneider, avons travaillé sur l'album d'Eric Carle, « la chenille qui fait des trous ».

Cette chenille dévore chaque jour différents aliments, elle grossit et puis un jour, elle se fabrique un cocon et se transforme en papillon.

Dans le cadre de la semaine du goût, nous avons goûté aux fruits que la chenille croque dans l'histoire :

Il y avait : des pommes, des poires, des prunes, des oranges et des fraises.

Concernant les pommes, les poires et les fraises, tout a été mangé ! Par contre, les oranges et surtout les prunes ont été moins appréciées.

Nous avons aussi réalisé un livre, chacun, sur cette histoire que nous pouvons emmener à la maison. Nous avons utilisé différentes techniques, peinture, collage, empreinte de fruits, dessin, coloriage... C'était un long travail, mais le résultat est superbe !

En voici quelques images :



Les CP à la découverte

« des mots de la gourmandise »

Nous sommes allés à la bibliothèque. Elle a été envahie par de grands panneaux. Nous en avons profité pour faire un jeu de recherche d'images et de mots.

Ainsi nous avons découvert qu'avec les aliments, on pouvait faire des phrases très rigolotes :



On peut devenir **rouge comme une tomate**.
On peut également être **haut comme trois pommes**.
On peut aussi être **muet comme une carpe**.
On peut être **serré comme des sardines**.
Ou encore, être **trempe comme une soupe**,
et **ne plus avoir un radis** tout en étant **très chou**.



C'était vraiment très amusant !

Pendant que les uns observaient les panneaux, les autres lisaient une histoire avec D. Lehmann.

Puis de retour dans notre classe nous sommes amusés à inventer d'autres expressions :

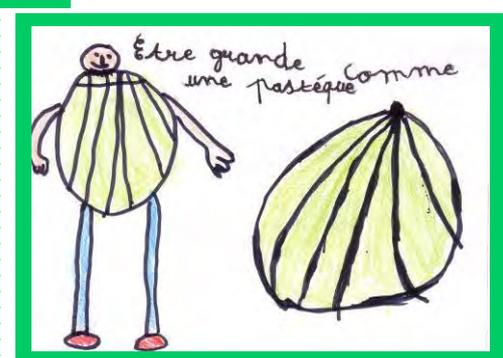
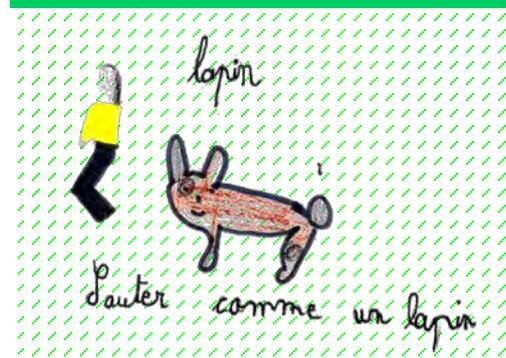
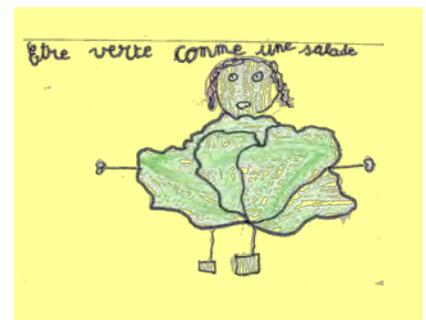
On peut être **petit comme un grain de sucre**.
On peut être **maigre comme un poireau** ou, être **gros comme une patate**.
On peut **fondre comme du chocolat**.
On peut **nager comme un canard**.

On peut être **fin comme un haricot** et **fragile comme un œuf**, ce qui est **bizarre comme un céleri**.

Finalement, on peut être **blanche comme une oie** et **douce comme une pêche**...

...Et beaucoup d'autres encore.

En tout cas, voilà une exposition qui n'a pas **compté pour des prunes**.



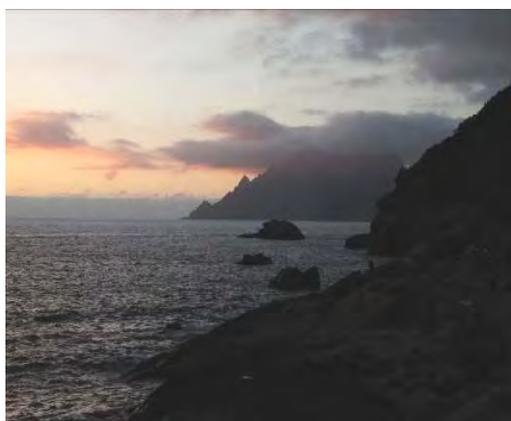
Etat Civil 2011



Naissances :

- **Elodie** née le 14/01/2011 fille de STEINHOF Alexis et JILLI Stéphanie
- **Lucie** née le 02/04/2011 fille de KUHN Joël et de SCHEIBEL Julie
- **Quentin** né le 10 avril fils de WINTZERITH Mathieu et de BARTHELME Sylvie
- **Juliette** née le 04/05/2011 fille de PIERSON Mathieu et de KAM Céline
- **Valentin** né le 16/05/2011 fils de KIEFFER Vincent et de DANICHERT Véronique
- **Léo** né le 26/08/2011 fils de BREHM Jonathan et de SCHNEIDER Anne-Claire
- **Arthur** né le 19/10/2011 fils de WEYER Eric et de LAQUIT Nathalie
- **Lola** née le 28/11/2011 fille de GOUDE Christophe et de WEISS Aline

Décès :



- **Marie Thérèse OBERLE** née SCHOEPP -88ans 31/01
- **Charles SACHS** -83ans 08/03
- **André RITZENTHALER** -65ans- 29/03
- **Catherine GSTALTER** née FOUGER -47ans 19/04
- **Aloyse DENTEL** -90ans 14/05
- **Othon SOUDIER** -78ans 27/06
- **Claude DELORME** -82ans 23/07
- **Marie Thérèse LUDWIG** née LERCH -81ans 26/09
- **Gilbert SCHOEPP** -66ans 24/10
- **Denis HUBER** -49ans 18/11
- **Jean Claude ZWANG** -72 ans 30/11
- **Soeur Marie Etienne** – 100 ans 08/12

Nos grands anniversaires

1	Soeur	Marie Etienne		100
2	Mme.	WALTER	Marie	95
3	Mme.	VOLKRINGER	Louise	95
4	M.	KUHN	Charles	91
5	Mme	DENTEL	Lucie	90



Soeur	Marie Gabriel		90
Mme.	OBERLE	Georgette	89
Soeur	Marie Anne		89
Mme.	DISTEL	Louise	88
Mme.	BRILL	Georgette	88
M.	SCHER	André	87
Mme.	DISTEL	Lucie	87
Mine.	RABOT	Paulette	86
Mme.	HUY	Marie Jeanne	86
M.	OBERLE	Joseph	85
Mme.	OBERLE	Marie-Louise	85
M.	FLEISCHMANN	Alfred	85
Soeur	Myriam		85
Mine.	OBERLE	Louise	85
M.	HAMBURGER	Lucien	85
Mme	JULLIEN	Michèle	85
Soeur	Marie Adelphe		84
Soeur	Marie Simone		83
M.	FLECKSTEINER	Pierre	83
Mme.	MOCKEL	Irène	83
M.	OSTERTAG	Gilbert	83
Mme.	HAMBURGER	Marie-Louise	82
Mme.	DISTEL	Madeleine	82
Mme.	HUBER	Marie-Jeanne	82
Mme.	SACHS	Odile	82
Soeur	Marie Aimée		82
M.	WALTHER	Georges	82
M.	MULLER	Jean-Pierre	82
Soeur	Marie Alphonse		82
Soeur	Marie Blandine		81
M.	KALCK	René	81
Mme.	CREUTZMEYER	Marie-Jeanne	81
Mme.	DESPONTS	Marie-Thérèse	81
Mme.	LUDWIG	Marie-Thérèse	81
M.	LERCH	Charles	81
M.	WETTA	André	81
Mme.	LERCH	Alice	80
M.	HOPFNER	Robert	80
Soeur	Marie Geneviève		79
M.	LAUGEL	Lucien	79
Mme.	FLECKSTEINER	Marie-Cécile	79
Mme.	DELORME	Claudette	79
M	MEYER	Claude	79
Mme.	MULLER	Thérèse	79
M.	BRILL	André	78
M.	ZUBER	Gérard	78
Mme.	BRILL	Aline	78
Soeur	Marie Laurence		78
Soeur	Marie Lucie		78
M.	HOPFNER	Joseph	78
Mme.	JUNG	Cécile	78

85 ans

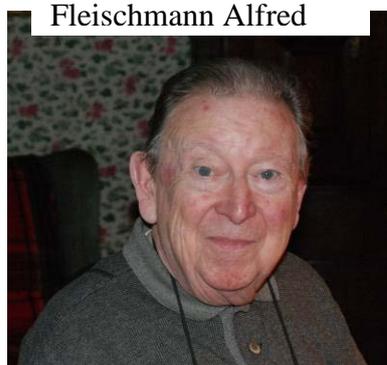
Sr Myriam



Oberle Joseph



Fleischmann Alfred



Oberlé Marie Louise



M.	EHRMANN	Jean-Marie	77
Mme.	HOPFNER	Lucie	77
Mme.	HERTSCHUH	Marie-Madeleine	77
Mme.	BRILL	Marie-Louise	77
M.	FETTIG	Roland	77
M.	HERTSCHUH	Antoine	77
Mme.	LUX	Joséphine	77
Mme.	SCHNEIDER	Lucienne	77
M.	TROESCH	Jean-Louis	77
Mme.	FETTIG	Suzanne	77
M.	VELTEN	Gérard	77
Mme.	MEYER	Renée	77
M.	WETTA	Auguste	76
Mme.	WETTA	Marie-Louise	76
Mme.	ZUBER	Bernadette	76
Mme.	LAUGEL	Marie	76
M.	ROTH	Ernest	76
M.	KANY	Marcel	76
M.	FUGIER	Gabriel	75
Mme.	UHRING	Marie Madeleine	75
Soeur	Marie Céline		75
Mme.	TESSIER	Nicole	75
M.	HERTSCHUH	Pierre	75
M.	KIRBILLER	André	75
Soeur	Angèle-Marie		75
M.	SCHWARTZ	Raymond	74
Mme.	EHRMANN	Marthe	74
M.	JEHL	Gilbert	74
Mme.	HOPFNER	Marie-Antoinette	74
Mme.	ROTH	Thila	74
Mme.	KANY	Marie-Rose	74
Mme.	LUX	Lydia	73
Mme.	BRILL	Marie Thérèse	73
Soeur	Marie Madeleine		73
Mme.	WETTA	Yvonne	73
M.	DREYER	Gabriel	73
M.	KOEHLER	Charles	73
Mme.	HERTSCHUH	Lucie	72
Soeur	Marie Claudine		72
M.	ZWANG	Jean-Claude	72
M.	WALTER	Fernand	72
M.	SCHOEPF	Antoine	72
Mme.	STORCK	Alice	72
M.	GRIENENBERGER	Bernard	72
M.	HOFF	Jean-Louis	72
Mme.	KALCK	Marie-Thérèse	72
Mme.	GRIENENBERGER	Clotilde	71
Mme.	MORGENTHALER	Marie Cécile	71
M.	ALTMAYER	Alfred	71
M.	SUHR	Ernest	71
Mme.	FUGIER	Micheline	71
Mme.	DREYER	Marie Elisabeth	71
Mme.	VELTEN	Lucie	71

Oberlé Louise

85 ans

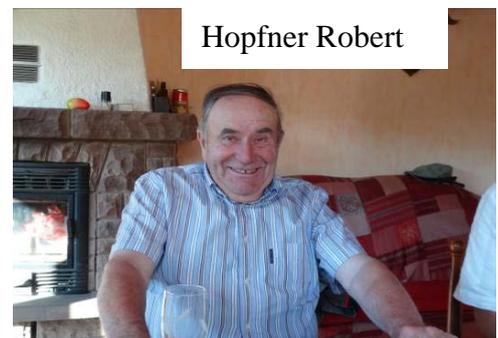


Hamburger Lucien

80 ans



Lerch Alice



Hopfner Robert

M.	BAECHEL	Lucien	70
Mme.	KOEHLER	Marie	70
Mme.	KIRBILLER	Mathilde	70
M.	MULLER	Gérard	70
Mme.	SUHR	Anny	70
M.	BARTHELME	Gérard	70

Infos en vrac

Congés d'hiver :

Les bureaux de la Mairie seront fermés **jeudi 29 /12 et lundi 02/01**



Nouveaux arrivants :

Les nouveaux arrivants sont invités à effectuer les formalités d'inscription en mairie.



Le marché hebdomadaire :

Il est toujours d'actualité. Soutenons, par nos achats, nos fidèles commerçants qui, malgré une météo peu propice, continuent à être au rendez-vous tous les mardis soirs devant la Salle Jeanne d'Arc à partir de 16h jusqu'à 19h30.

Mise à jour de la liste électorale



INSCRIPTION :

Si vous venez d'emménager dans la commune, vous pouvez vous inscrire sur la liste électorale si vous remplissez les conditions suivantes :



- être âgé d'au moins 18 ans la veille du 1er tour de scrutin,
- être de nationalité française. (les citoyens européens résidant en France peuvent s'inscrire sur les listes complémentaires mais seulement pour participer aux élections municipales et/ou européennes),
- jouir de ses droits civils et politiques.
- Les formalités sont à effectuer en mairie **avant le 31 décembre 2011** pendant les heures d'ouverture au public soit les lundis et jeudis de 18 h à 20h.
- **La mairie sera exceptionnellement ouverte le 31/12 de 9h à 11h**



Pièces à fournir :

1. pièce d'identité

La pièce doit prouver la nationalité française (passeport ou carte nationale d'identité). Elle doit être récente : valide ou expirée depuis moins d'1 an.

2. justificatif de domicile

Selon les situations, il convient de fournir l'une de ces pièces :

- S'il s'agit de votre domicile : un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- S'il s'agit du domicile de vos parents : attestation du parent (sur papier libre) certifiant que vous habitez chez lui + un justificatif de domicile du parent
- S'il s'agit de votre résidence : justificatif de la résidence depuis plus de 6 mois dans la commune
- Si vous êtes seulement contribuable : justificatif d'inscription au rôle des impôts locaux depuis plus de 5 ans

RADIATION :

Vous ne pouvez pas rester inscrits sur la liste électorale de la commune de Thal-Marmoutier si vous quittez la commune (**y compris les enfants qui quittent le foyer des parents !**) sauf si :

- vous êtes assujetti aux impôts locaux de la commune depuis au moins 5 ans,
- vous êtes assujetti à résidence obligatoire dans la commune en tant que fonctionnaire public

N'oubliez pas de vous inscrire sur la liste électorale de votre nouvelle commune de résidence !

Décès d'un proche :



Le décès d'un proche est toujours une épreuve. Or des démarches sont rapidement nécessaires pour déclarer le décès en mairie, organiser les obsèques et, dans les semaines suivantes, informer les différents organismes concernés et organiser la succession. Un guide en ligne accompagne désormais l'internaute dans ses démarches : guide-du-deces.modernisation.gouv.fr. Le guide permet d'obtenir une information personnalisée, claire et complète, sur les démarches à accomplir, depuis la déclaration du décès en mairie, en passant par le déblocage de l'épargne salariale ou le règlement de la succession.

Se chauffer moins cher !



Propriétaire de votre logement, vous voulez réaliser des travaux de rénovation thermique pour bien vous chauffer tout en réduisant vos factures d'énergie ?

Vous cherchez des solutions simples ?

Le Conseil Général a souhaité adhérer et inscrire le PIG Rénov'Habitat dans le programme national « Habiter mieux » lancé par l'Agence Nationale de l'Habitat. Ce **programme de réhabilitation des logements du parc privé** a pour objet d'accompagner financièrement et techniquement les propriétaires qui engagent des travaux de rénovation thermique de leur logement de plus de 15 ans. Il est lancé dans le cadre du grand emprunt "investissements d'avenir".



Quels sont les travaux financés ?

Les travaux visés par le programme « Habiter mieux » sont plus les travaux qui permettent de baisser spectaculairement la facture de chauffage, surtout si le logement est un bien mal isolé construit avant 1975.

Quelles conditions ?

Des subventions du Conseil Général, de l'agence nationale de l'habitat et une prime « Habiter mieux » sont accessibles aux propriétaires pour leur résidence principale sous réserve qu'ils réalisent des travaux permettant un gain énergétique de plus de 25%. La visite énergétique est prise en charge en totalité par le Conseil Général.

Quelques conditions doivent être remplies : les travaux doivent être réalisés par des professionnels du bâtiment, pour un montant de plus de 1 500 €. Ces travaux ne doivent pas avoir commencés à la date de dépôt du dossier de subvention et doivent débuter au plus tard dans l'année qui suit la demande de subvention.

Où se renseigner ?

Des bureaux d'études sont missionnés gratuitement par le Conseil Général pour assister les propriétaires dans toutes les phases de leur projet.

Maison du Conseil Général de Saverne :
Urbam Conseil – Mme Blanrue (pig67@urbam.fr ou **03.29.64.45.16**)

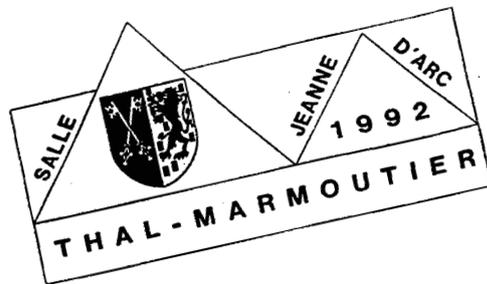


☎ : Mairie de Thal-Marmoutier - 2 rue du Mosselbach - 67440 THAL-MARMOUTIER

☎ : 03.88.91.20.87 - 📠 : 03.88.91.20.87 - @ : mairie.thal.marmoutier@wanadoo.fr

Salle Jeanne d'Arc

Association gestionnaire



Tarif hiver : du 01/10/11 au 31/05/12

Tarif été : du 01/06/12 au 30/09/12

JOURS	TARIF DE BASE		TARIF RESIDANT ASSOCIATION THAL		
	ÉTÉ	HIVER	ÉTÉ	HIVER	
SALLE 600 m²					Supplément cuisine
Samedi, dimanche Jour de semaine	330,00 €	440,00 €	320,00 €	365,00 €	20,00 €
Samedi et Dimanche	455,00 €	525,00 €	355,00 €	435,00 €	30,00 €
Location apéritif 1/2 journée	170,00 €	240,00 €	160,00 €	210,00 €	20,00 €
Soirée théâtrale	330,00 €	440,00 €	220,00 €	355,00 €	20,00 €
Tarif horaire	33,00 €	44,00 €	32,00 €	36,00 €	10,00 €
Tarif horaire pour les associations sportives	6,50 €		5,00 €	A partir de 2012 le tarif horaire associatif sera augmenté de 0,50 €	
MILLE CLUB					
Apéritif (Tarif à l'heure)	18,50 €	23,50 €	16,50 €	18,50 €	10,00 €
Samedi ou dimanche	185,00 €	235,00 €	160,00 €	180,00 €	20,00 €
Samedi et dimanche	260,00 €	310,00 €	200,00 €	220,00 €	30,00 €
Forfait Grande salle + Petite salle et bar + Cuisine					
La journée	430,00 €	550,00 €	355,00 €	395,00 €	
Réunion associative pour 1heure			GRATUIT	GRATUIT	

RESERVATIONS :

Mr DISTEL Rémy : 06 32 67 47 11

Mme SCHAEFER Gilberte : 03 88 71 02 76

Mairie le lundi et le jeudi de 18h à 20h : 03 88 91 20 87





CALENDRIER 2012



DATES	MANIFESTATIONS	ORGANISATEURS	LIEUX
08 Janvier	Présentation des vœux	L'équipe municipale	Salle Jeanne d'Arc
12 Janvier	Compostage	L'équipe municipale	Mille-Club
02 février	Don du sang	Donneurs de sang	Salle des fêtes Haegen
21 Janvier	Concert Bluegrass	Ass. Jeanne d'Arc	Salle Jeanne d'Arc
29 Janvier	Tournoi de belote	ASC Brotsch	Reinhardsmunster
03 février	Soirée voyage	La bibliothèque	Mille-Club
11 février	Moules Frites	Club de badminton	Salle Jeanne d'Arc
04 mars	Couscous Royal	Ass. Jeanne d'Arc	Salle Jeanne d'Arc
22/04 & 06/05	Elections Présidentielles	Mairie	Mille-Club
8 Mai	Fête des Aînés	L'équipe municipale	Salle Jeanne d'Arc
10 & 17 juin	Elections Législatives	Mairie	Mille-Club
13 Juin	Don du sang	Donneurs de sang	Salle des fêtes Haegen
23 Juin	Feu de la Saint Jean	ASC Brotsch	Stade Thal
24 juin	Fête patronale	Conseil de Fabrique et Chorale Ste Cécile	Salle Jeanne d'Arc
08 Juillet	Brocante	ASC Brotsch	Rues de Thal
13 Juillet	Feu d'artifice bal populaire	Badminton	Salle Jeanne d'Arc
30 septembre	Messti-Brocante	ASC Brotsch	rues de Haegen
18 Octobre	Don du sang	Donneurs de sang	Salle des fêtes Haegen
18 Novembre.	Cochonnailles	Ass. Jeanne d'Arc	Salle Jeanne d'Arc
02 Décembre	Vente de Noël	Gungelstub	



Joyeuses Fêtes
Joyeuses Fêtes



Nos commerçants et entreprises



ALSARENOV – travaux de rénovation - 3b rue du Mosselbach

AK INDUSTRIES – usinage et mécanique de précision - 5 rue du Reitweg -

SALI transports– 10 rue des Pêcheurs

BRILL - débardage transports forestiers – 13 rue des Pêcheurs



ALPHA B – imprimerie-sérigraphie-découpe - 27 rue des Pêcheurs

HOPFNER charpente – 20 rue des Tilleuls

FISCHER Vincent escaliers – 25 rue des Tilleuls



KIRBILLER -entreprise de construction – 7 rue Erlenhof

EHRHART Rémy –pavage et murets – 11 rue Erlenhof



DREYER FLAMME LISEL – fonds de tarte flambée – 19 rue du Hirschberg

CAMPING « AU PARADIS PERDU » - 31 rue du Hirschberg

DELORME Thierry sculpteur – 20 rue du Mosselbach



PAR'FETE Stéphanie SCHOTT - organisation de mariage – 5 rue Erlenhof

SFD Informatique – 22 rue des Pêcheurs

MEYER Rémy « le Schwabenhof » – Meublé de tourisme – 5 rue Schwabenhof

JB Bar – 1a rue du Mosselbach-



CENTRE de SOINS INFIRMIERS et Service de Soins infirmiers à domicile – 1 rue Ballerich

HOPFNER Laurence – infirmière libérale – 20 rue des Tilleuls



Le Réseau 67



Informations pratiques

www.bas-rhin.fr

Infos Réseau 67

0972 67 67 67 (appel non surtaxé)

Depuis le 1er juillet 2011, se déplacer sur le Réseau 67 n'aura jamais été aussi simple grâce au tarif unique. **Désormais, vous payez le même prix pour tous vos trajets, quelle que soit la distance parcourue.** Modulés en abonnements, en tarifs réduits, en titres combinés, ces nouveaux tarifs sont une véritable incitation à utiliser le Réseau 67 sans modération.

Numéros de téléphone utiles



LES URGENCES

POMPIERS	18 ou 112
GENDARMERIE – Marmoutier	03 88 70 60 04
SAMU	15
CENTRE HOSPITALIER - Saverne	03 88 71 67 67
CENTRE ANTI-POISON	03 88 37 37 37
SOS MAINS – Diaconat Strasbourg	03 88 14 42 57
SOS MAINS – CTO Illkirch	03 88 55 20 00
CENTRE DE SOINS INFIRMIERS -Thal	03 88 91 65 45
INFO SIDA SERVICE	0 800 840 800
INFO DROGUE SERVICE	0 800 23 13 13
ENFANCE MALTRAITEE	119
ALCOOLIQUE ANONYME	0 800 77 31 02
SOS AMITIE	03 88 22 33 33
SERVICE DES EAUX ET ASSAINISSEMENT	03 88 91 21 68
ELECTRICITE DE STRASBOURG – urgences	03 88 18 74 00
RAMONAGE Florence	03 88 70 09 75
RAMONAGE Kauffenstein	03 88 91 66 72



ADMINISTRATION

MAIRIE	03 88 91 20 87
Le Maire Jean-Claude DISTEL	03 88 91 29 10
Adjoint Pierre LOTZ	03 88 71 29 08
Adjoint Rémy LEHMANN	03 88 91 15 79
Adjoint Pierre VOLKRINGER	03 88 70 86 71
Communauté des Communes de la Région de Saverne	03 88 71 12 29
Ecole – CP - 2 rue du Mosselbach	03 88 71 27 30
Ecole maternelle (directrice)– 10 rue Ballerich	03 88 91 85 52
Paroisse catholique - Presbytère Dimbsthal	03 88 70 62 05
Paroisse catholique / Personne relais Mme VINCENT Mariette	03 88 91 05 57
La Bibliothèque	03 88 71 15 11
Accueil périscolaire et vacances scolaires ARC EN CIEL – Thal	03 88 02 48 55
Salle Jeanne d'Arc – réservation	06 32 67 47 11
Assistance sociale - Marmoutier	03 88 70 61 34
Maison Départementale des Handicapés	08 00 74 79 00
ESPAS SENIORS – Saverne (informations utiles)	03 88 91 82 61
Caisse d'Allocations Familiales	08 20 25 67 10
Caisse Régionale d'Assurance Vieillesse	08 21 10 67 67
CICAS (retraite complémentaire)	08 20 20 00 15
Caisse Primaire d'Assurance Maladie	08 20 90 41 51
Sous-Préfecture – Saverne	03 88 71 72 00
Trésorerie Principale – Saverne	03 88 01 86 50
Centre des impôts – Cadastre – Saverne	03 88 03 12 50
Direction Départementale de l'Equipement – Bouxwiller	03 88 71 39 59
Relais Assistantes Maternelles – Saverne	03 88 02 00 59
Transport à la demande « COM'ETTE »	03 88 43 11 18
Réseau Animation Jeunes RAJ	03 88 71 86 23



21020053A030B



Le Maire, les Adjoints, les Membres du Conseil Municipal

*vous souhaitent de Joyeuses Fêtes
et vous présentent leurs Meilleurs Vœux pour 2011*



L'ensemble de la population est cordialement invité
aux Vœux du Maire
dimanche 08 janvier 2012
à 16 heures
à la salle Jeanne d'Arc.

galette des rois vin chaud.
L'équipe municipale.